

Destinataires : Pilotes, formateurs et chargés de projet de l'outil informatisé RSIPA

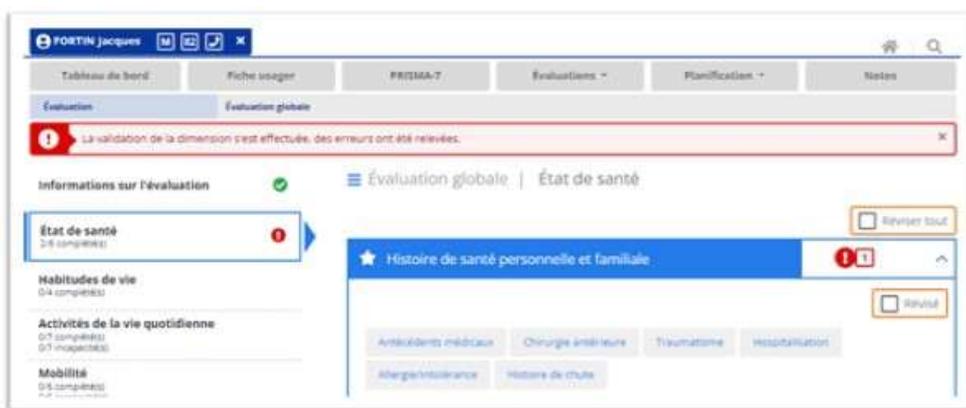
Expéditeur : M. Sébastien Lessard, directeur

Objet : **Histoire de santé personnelle et familiale - Allergie/intolérance : impossibilité de cibler l'erreur de validation**

Date : Le 17 février 2022

À la suite du déploiement de la version 3.1 en production le 15 février dernier, un incident a été soulevé pour les évaluations de type global.

Cet incident concerne l'impossibilité de cibler l'erreur de validation pour la dimension « État de santé », pour l'élément « Histoire de santé personnelle et familiale », pour l'item spécifique « Allergie/intolérance ».



Afin de s'assurer que cet item soit bien validé et sans erreur de validation, il importe de vérifier spécifiquement la section suivante :



S'il y a lieu, pour ajouter ou modifier des informations déjà existantes, il faut cliquer sur le bouton « Ajouter / Modifier ». Il est alors possible, en cliquant sur l'icône « Crayon », de répondre à la question « Est-ce une allergie ou une intolérance ? » (question obligatoire depuis la version 3,1).

Sélecteur : Allergie/Intolérance

Accueil

Allergie/Intolérance	Précision
Fourmi	
Cosmétiques	
Diachylon	

Ajouter

Appliquer Annuler

Sélecteur : Allergie/Intolérance

Allergie/intolérance > Précision

Allergie/intolérance : Penicilline

Est-ce une allergie ou une intolérance ? *

Allergie Intolérance Information non disponible

Symptômes d'allergie/intolérance *

Sélectionnez une valeur

Précédent Suivant Annuler

Cet incident peut être rencontré, dans la mesure où des allergies avaient été déclarées, mais sans réponse à la question « Est-ce une allergie ou une intolérance ? », dans les contextes suivants :

- Lors d'une réévaluation pour laquelle des données relatives aux aide-mémoire proviennent d'une évaluation globale produite antérieurement au 4 novembre 2020 ;
- Lors de la poursuite d'une évaluation débutée, mais dont le profil ISO-SMAF n'avait pas été calculé, avant le 15 février 2021.

Finalement, toutes les évaluations globales créées à partir du 4 novembre 2020, pour lesquelles le profil ISO-SMAF était calculé (évaluations complétées ou non), si des allergies étaient documentées, mais sans réponse à la question « Est-ce une allergie ou une intolérance ? », celles-ci se sont fait attribuer la nouvelle valeur « Information non disponible ».

Pour toute question, veuillez contacter le Centre de services de la DGTI-MSSS. Nous vous rappelons que lors d'un incident, afin d'accélérer le diagnostic et la correction de l'anomalie observée, vous devez avoir en mains les renseignements suivants :

- Le détail de l'incident, incluant la date et l'heure à laquelle il s'est produit;
- Le profil de l'utilisateur ainsi que l'action en cours au moment de l'incident;
- Si possible, une capture d'écran du message d'erreur obtenu;
- Les versions du fureteur et du système d'exploitation.

Pour joindre le Centre de services de la DGTI-MSSS :

Courriel : 00_sog_centre_de_services@ssss.gouv.qc.ca

Tél. région de Québec : 418 683-AIDE (2433)

Tél. sans frais : 1 877 826-AIDE (2433)

[Espace client](#)

Nous vous remercions pour votre collaboration !

Personne-ressource :

Sébastien Lessard

Directeur

DGTI-MSSS